

Des dispositions pour soulager le secteur économique



Des dispositions pour soulager le secteur économique

Pendant la crise, la ville et l'agglomération mobilisent leurs finances pour soulager le secteur économique

Alors que l'activité économique est très fortement réduite depuis le début du confinement, la ville d'Auch et l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne mobilisent leurs finances pour soulager autant que faire se peut la trésorerie des entreprises. Plusieurs premières mesures simples ont été mises en œuvre par le service finances des deux collectivités qui a accéléré ses procédures de paiement aux fournisseurs et accordé des délais à ses débiteurs. Toutes les relances de paiement et les procédures de recouvrement qui étaient en cours ont également été suspendues pendant le temps de la crise.

« Afin de soulager la trésorerie des entreprises, nous avons pris plusieurs mesures concrètes comme de suspendre la redevance pour occupation du domaine public qui est payée par les commerçants, restaurateurs et cafetiers qui ont des terrasses, les taxis qui ont des places de stationnement réservées, les entreprises qui font des travaux, etc.

« Le geste est loin d'être symbolique, puisque sur une année complète, c'est une ressource de près de 120 000 euros pour la collectivité », précise le maire d'Auch, Christian Laprèbende. « Dans le même esprit et pour les mêmes raisons, nous avons décidé de reporter la perception de la taxe de séjour reversée par les hôteliers », dit-il.

Enfin, deux semaines à peine après les avoir votées à la fin du mois de février, l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne a versé dans un délai exceptionnellement court l'intégralité des subventions aux associations économiques, sportives et culturelles. Les subventions de la ville d'Auch qui ont été votées en décembre dernier ont également été versées.